

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE LUNDI 21 JUILLET 2014 À 18 h 30 À
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire Kevin J. Haché et les membres : Jean-Guy Blanchard, Rosaire Labrie, Louise Blanchard, Michel G. Boucher, Mariette Paulin, Yves Roy et Marie-Soleil Landry

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : six (6) personnes dans la salle dont un (1) journaliste et TV Rogers ainsi que Marc Duguay, directeur général, Aline Landry, gestionnaire des arrêtés et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Kevin J. Haché appelle l'assemblée à l'ordre vers 18 h 30.

2014-196

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée

2014-197

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2014-198

Plan de développement
stratégique touristique

Sur proposition du conseiller Michel G. Boucher et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu d'accepter le plan touristique durable du Grand Caraquet 2013 - 2018. Adoptée

2014-199

Vente de terrain à la
province

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Michel G. Boucher, il est résolu d'accepter la convention d'achat et de vente des parcelles 14-5 et 14-6 du plan 4-4-0053 au montant de 115 \$. Adoptée

2014-200

Demandes du Festival
acadien

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu d'accepter les demandes suivantes du Festival acadien :

- a) Fermer la circulation le 15 août 2014 sur le boulevard St-Pierre Ouest de la rue Bourgeois à la rue Cormier de 8 h à 14 h et de 19 h 30 à 21 h 30 et de la rue Bourgeois jusqu'à la rue Cormier de 14 h à 19 h 30;
- b) Fermer la circulation le 4 août 2014 de 13 h à 18 h dans la rue du Portage à partir des feux de circulation jusqu'à la rue de la Légion;

- c) D'autoriser le Festival acadien à contrôler l'accès sur les sites des divers concessionnaires d'objets promotionnels, de cantine et autres durant tout le Festival;
- d) D'utiliser les aires de stationnement de l'hôtel de ville les 13, 14 et 15 août 2014.

Adoptée

2014-201

Soumissions pour tracteur

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu d'accepter la soumission de G.G. Haché et Frères Itée pour le tracteur au montant de 82 920 \$. Adoptée

Le conseiller Rosaire Labrie prend un siège vers 18 h 39.

2014-202

Lecture et adoption des procès-verbaux

À la demande du maire, le secrétaire municipal adjoint fait la lecture des procès-verbaux du 23 juin et du 9 juillet 2014.

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Michel G. Boucher, il est résolu d'adopter les procès-verbaux du 23 juin et du 9 juillet 2014. Adoptée

2014-203

Questions non réglées découlant de ces procès-verbaux

La conseillère Marie-Soleil Landry demande si le problème de lumière de monsieur Jean Albert est réglé. Le directeur général répond que oui.

Le conseiller Jean-Guy Blanchard mentionne que le ramassage de branches se termine demain.

La conseillère Marie-Soleil Landry demande si des nouvelles de la CSR ont été reçues concernant le coût des permis pour les carrières. Le directeur général répond que non.

La conseillère Louise Blanchard demande si les travaux sur la piste cyclable ont débuté. Le directeur général répond que ces travaux s'effectueront cet automne.

La conseillère Louise Blanchard considère important que la ville demande une rencontre avec la régie concernant la demande de lits supplémentaires. Le maire répond qu'une lettre de demande de rencontre leur sera envoyée.

Le conseiller Rosaire Labrie mentionne que certains endroits de la piste cyclable sont dangereux et qu'il serait important que ces réparations se fassent le plus rapidement possible. Selon le conseiller Jean-Guy Blanchard, des réparations ont été faites sur le pont MacIntosh.

2014-204

Exposés des membres du conseil

La conseillère Marie-Soleil Landry énumère les spectacles et les événements à venir du Festival acadien.

Elle mentionne également que le recyclage débutera le 19 août 2014 à Caraquet et que les citoyens recevront sept jours avant les informations par la poste.

La conseillère Louise Blanchard invite les gens à assister, du 25 au 31 juillet prochain, aux pratiques de Musique sur mer en Acadie dans le foyer du Centre culturel de Caraquet.

Elle mentionne également que le FAVA a été un succès encore une fois cette année avec une augmentation de participation. Les recettes générées de l'encan sont de 19 000 \$. Douze ex-parrains avaient offert leur œuvre pour l'encan et le photographe professionnel, Benjamin Caillaud, était un des exposants.

Elle annonce également que l'hôpital de Caraquet a reçu un nouvel appareil numérique de mammographie.

La conseillère Mariette Paulin présente un rapport des travaux publics. Ce rapport est en annexe au présent procès-verbal.

Le conseiller Rosaire Labrie félicite Daniel Landry, agent de développement à la ville, pour sa deuxième participation au Tour de l'Espoir. Les cyclistes seront à la Banque nationale le samedi 2 août vers 8 h 45.

Il félicite et remercie les employés des travaux publics ainsi que les pompiers pour leur excellent travail pendant et après l'ouragan Arthur.

2014-205

Correspondance reçue et envoyée du mois de juin 2014

Les membres du conseil passent en revue la correspondance reçue et envoyée du mois de juin 2014.

2014-206

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle.

2014-207

Suivi des dossiers

Plage Foley: La conseillère Louise Blanchard demande si l'asphalte menant à la plage Foley pouvait être réparé. Le maire précise que cet endroit n'est pas une plage, mais bien un arrêt, et qu'un suivi sera effectué.

Le conseiller Yves Roy demande si cet endroit est entretenu par la ville. Le directeur général répond que la ville vide les poubelles, mais que l'entretien est très difficile.

Le conseiller Michel G. Boucher considère important d'apporter le dossier des plages à une prochaine session de travail.

Vandalisme: Suite au vandalisme survenu au Carrefour de la Mer, la conseillère Marie-Soleil Landry demande si des lumières pouvaient être ajoutées. Le directeur général répond que de nombreux actes de vandalisme sont faits sur les lumières existantes. Le conseiller Yves Roy demande s'il était possible d'installer des caméras. Le directeur général répond qu'il est très difficile de distinguer des visages la nuit sur des caméras éloignées.

2014-208

Présentation et
intervention du public

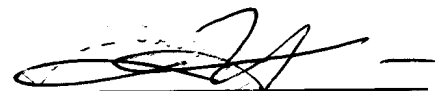
Madame Thérèse Thériault: Madame Thériault mentionne qu'il est très difficile de connaître la population de la ville de Caraquet. Le directeur général lui répond que la population est de 4 169.

Elle demande également si la ville prévoit un règlement concernant la coupe de gazon en ville, car certains terrains sont inesthétiques. Un suivi sera effectué auprès de certains propriétaires.

2014-209

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu de lever l'assemblée. Et la séance est levée vers 19 h 23.


KÉVIN J. HACHÉ, MAIRE


MARC DUGUAY, SECRÉTAIRE MUNICIPAL ADJOINT

Exposé des membres du conseil

La conseillère Mariette Paulin

Comité des travaux publics

Le 21 juillet 2014

On remercie les citoyens de leur patience et leur compréhension lors de l'ouragan Arthur qui a causé beaucoup de dégâts partout en ville.

On souligne également le travail des employés municipaux qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour nettoyer les rues. Merci !

A ce moment, toute la ville devrait être nettoyée ou presque.

La Route 145 vers Bas-Caraquet sera asphaltée cet automne du Boulevard Industriel jusqu'au chemin St-Simon. Le reste de la 145 jusqu'aux limites Est de la ville figure dans les priorités 2015.

Le lignage de rue à l'intersection de la Route 11 et la Route 145 a quelque peu été modifié. On demande aux automobilistes de laisser l'entrée des ambulances libre lorsqu'ils attendent aux feux de circulation en direction ouest. Ceci permettrait aux véhicules prioritaires et aux employés de tourner à l'hôpital sans avoir à attendre que l'entrée se libère au feu vert.

Bien sûr, avec le Festival à nos portes, la visite qui arrive, les enfants et petits-enfants qui débarquent, on vous invite à décorer vos demeures et/ou terrains aux couleurs acadiennes. Une tradition ne se perpétue pas d'elle-même, les générations qui poussent prennent l'exemple sur celles qui les ont précédées. Si grand-papa décore, on se donne une option que petit-fiston décorera. Sur ce, bon été à toutes et à tous.